

LES IDEES ET LES FAITS

COUP D'ŒIL QUOTIDIEN

Pour l'union des catholiques français

Le R. I. R. S. publie la note suivante : Il nous revient de France que les récentes déclarations du Saint-Siège sur l'union des catholiques causent une vive impression.

J'ai eu l'occasion d'entretenir de ce sujet plusieurs personnes éminentes du Vatican.

J'ai constaté la profonde satisfaction qu'appartient les promesses de la docilité la plus entière aux directions du Saint-Siège.

Nous n'attendons rien moins des catholiques français, me disait l'un d'eux. Rien n'est plus nécessaire en votre pays que l'union des catholiques.

Le Saint-Siège ne permettra pas en particulier que ses exhortations si vives pour l'union soient cause de polémiques et de nouvelles divisions.

C'est un peu votre malheur en France : les que le Saint-Siège parle, chacun se précipite à tourner ses paroles contre quelqu'un.

Rien n'est plus funeste à l'union sincère des cœurs et des volontés, que le Saint-Siège s'occupe si vivement, parce qu'il voit une condition nécessaire du travail efficace des catholiques de France.

Vous savez, en effet, ai-je répondu, mon oncle, ces récentes déclarations contre l'action libérale populiste.

Par exemple, ou même contre les directions politiques de Léon XIII qu'on prétend abrégées ?

Où, nous connaissons ces commentaires. Mais patience, l'émotif actuel se calmera bientôt. Et tout le monde verra vite qu'il y a au contraire une continuité de plus loquaces entre les instructions de Pie X et les directions fondamentales et essentielles de Léon XIII.

Par exemple, en ce qui concerne les directions politiques, Léon XIII a rappelé des doctrines traditionnelles de l'Eglise, et il en a fait lui-même à la France les applications concrètes. Ce n'est pas l'enseignement de Léon XIII seulement, c'est l'enseignement de l'Eglise elle-même. On voit-ou que Pie X ait changé cet enseignement ?

Quand a-t-il dit, par exemple, qu'il fallait établir la République ? Quand a-t-il dit qu'en France on ne peut plus être en même temps catholique et républicain ?

Et pour passer de ce domaine des principes et de leurs applications immédiates à une catégorie de « directions » beaucoup plus contingentes, et par suite plus « changeables », — pourrait-on même par exemple citer un acte contre l'action libérale populiste ?

Les récentes déclarations ne sont pas contre ce qui a été dit, elles sont pour l'union sur le terrain nettement catholique et religieux : c'est la formule la plus authentique du devoir qui s'impose à tout bon catholique.

Le Pape invite tous les bons Français à mettre sincèrement l'action pour la défense religieuse au-dessus de toute autre préoccupation.

Ce serait aller contre son désir, contre sa volonté, que de se servir de son appel à l'union pour augmenter les querelles.

Vous connaissez assez le Pape pour savoir qu'il ne le permettrait pas.

Le baccalauréat en Sorbonne

Baccalauréat — Sciences

Composition française

Les candidats choisissent entre les trois sujets suivants :

1° Dans un discours prononcé récemment à l'Académie en l'honneur de Sully-Prudhomme.

Procès romain

de béatification et de canonisation

DU SERVITEUR DE DIEU le pape Pie IX

21. — Jean-Marie se présente tout triste à Pie VII qui le réconforte, lui propose la carrière ecclésiastique et, lui posant la main sur la tête, assure, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, de sa guérison. Le serviteur de Dieu sort de l'audience le visage tout baigné de larmes et de vincent, à la sortie, le prêtre romain, Don Vincenzio Pallotta, aujourd'hui vénérable, qui lui demande le motif de sa douleur. Jean-Marie lui fait connaître, et Don Pallotta lui rend compte par ces simples mots : « Sois sans crainte, tu ne seras pas gardé, en effet, mais tu seras gardé » ; allusion aux honneurs du pontifical. Le serviteur de Dieu regagne en hâte Sinigaglia pour y faire sa santé, et s'arrête au passage à Locuste.

LES JARDINS OUVRIERS

au Congrès des Oeuvres Sociales de LILLE

dhomme, on lit : La science triomphante de la terre est la poésie ? Sa lumière fatale va-t-elle dessécher cette fleur délicate qui ne prospérerait que sous l'ombre des futaies obscures ? — Vous commentez cette réflexion.

Comment Molière a-t-il peint la société de son temps et Nord par ailleurs comment a-t-il représenté les marquis et les bourgeois ?

Mme de Staël, au livre De l'Allemagne (II, 31), écrit : « Les nations doivent se servir de guide les unes aux autres, et toutes auraient tort de se priver des lumières qu'elles peuvent mutuellement se prêter. Il y a quelques choses de

LES JARDINS OUVRIERS

au Congrès des Oeuvres Sociales de LILLE

du Nord de l'hygiène sociale, et notre président général, voudrait réformer cet usage et amener les bourgeois qui détiennent des parcelles de marais comme héritiers de leurs ancêtres les pauvres, à renoncer volontiers à ce secours dont ils n'ont plus besoin et qui dégraderait des parcelles à sortir de leur misère. Ce serait une noble et belle conquête de l'esprit social sur l'égoïsme et l'intérêt particulier.

Plusieurs communes de Picardie ont aussi été données comme propriété du prêt de la terre bien avant que le jardin ouvrier ait été inventé. Les exemples de Beauvoisin, de Saint-Sauveur et de Roy-sur-Marz (Oise) sont intéressants, surtout comme modes de jouissance divisés de biens communaux. Mais tous les habitants de ces communes ont un droit égal sur les parcelles de terre qui sont attribuées par ordre d'inscription, et il nous paraît un peu arbitraire de compter ces parcelles communes dans une statistique de jardins ouvriers.

D'autres exemples annoncent tout à fait notre œuvre.

Depuis 1848, le Conseil municipal de Fontenay (Somme) loue aux ménagères qui ne sont pas propriétaires un terrain moyennant une redevance annuelle de 0 fr. 35 par are, des parcelles de 600 mètres carrés de terre communale.

En 1856, le bureau de bienfaisance de Morecourt (Somme) loue 10 jardins aux ouvriers de la commune, et la municipalité de Daurges (Somme) offre 60 parcelles de terre de quelques ares aux habitants du village qui ne possèdent pas de bêtes à cornes.

En 1862, la ville de Beauvais, pour venir en aide aux familles ouvrières, leur laissait, au prix minime de 2 francs l'are, des parcelles de terrain et la municipalité de Daurges (Somme) offre 60 parcelles de terre de quelques ares aux habitants du village qui ne possèdent pas de bêtes à cornes.

En 1882, la municipalité de Chantilly mettait à la disposition de ses administrés plusieurs hectares de pré à convertir en jardins.

Cette énumération déjà longue est, sans doute, très incomplète. Il faudrait citer divers essais de conférences de Saint-Vincent de Paul, et surtout les nombreux exemples des entreprises industrielles qui facilitent à leurs ouvriers la culture d'un jardin.

Presque tous les corons des mines du Nord et du Pas-de-Calais et la plupart des maisons ouvrières groupées autour des grandes usines sont pourvues de jardins de quelques ares. Souvent même des terrains ont été mis à la disposition du personnel ouvrier moyennant un loyer minime.

La Société des Forges de Montataire, la Compagnie des Glaces de Saint-Gobain, la Verrière Devoilaine, à Valenciennes, près de Soissons, la Sucrerie d'Abbeville et autres encore suivent fidèlement cette tradition.

LES JARDINS OUVRIERS

Vers 1880 donc, Fossy, Daurges, Soissons et Chantilly avaient les véritables jardins ouvriers avant la lettre et un peu partout, d'anciens usages subsistants qui procurent aux travailleurs ou aux pauvres la jouissance d'un coin de terre.

Cependant, l'idée de l'assistance territoriale ne se trouvaient pas. Comme ces jardins, il étend son apostolat en dehors de l'hopital. En avril de cette année même 1818, il se fait agréger au ministère des prébtes de Sainte-Galla — y rencontre le P. Gaspar del Bufalo, aujourd'hui béatifié, le vénérable Vincent Pallotta, Mgr Odescalchi, le chanoine Storace, Mgr Falconieri, Mgr Polidori, Mgr Capuano, et son cousin Ferruti. Un fait à signaler, c'est son cousin Ferruti, évêque de Sinigaglia, plus tard évêque de Tulle, s'exprime ainsi, en 1846, il reprend la suite de la mission, et c'est ainsi qu'il est assis à la Santa Giovanna, son hospice préféré, et il continue d'y instruire les orphelins.

24. — Son évêque, le cardinal Anibaldi della Genga, plus tard Léon XII, lui envoie ses lettres dimissoriales, et Jean-Marie, muni de tous les documents requis, reçoit, le 5 janvier 1817, dans la chapelle de Mgr Capuano, archevêque d'Iconium, avec l'agrément du cardinal vicaire, les quatre ordres mineurs. Il habite chez les Pères Camilliens de la Madeleine. Un soir, il oublie d'éteindre sa veilleuse et le feu prend à son lit ; il s'éveille en sursaut, se rend compte du danger, invoque la Madone et réussit à s'échapper, sain et sauf. Il enserigne le catéchisme dans sa paroisse de Saint-Sauveur delle Coppelle, sans cesser de fréquenter avec assiduité la Congrégation des Clercs, chez les Messieurs de la Mission, à Monte-Citarolo. Chaque samedi, il assiste à la réunion des Clercs à Sainte-Marie del Pianto, et ses prédications produisent de beaucoup de piété et de dévouement.

25. — En 1818, l'abbé Philippe Guidi, directeur de Tata Giovanni, est nommé délégué à la cour de Naples, et le chanoine Storace reste seul, avec le chanoine Vespi gnani et l'abbé Bighi, à l'hospice. C'est alors que le nouveau directeur, soucieux du bien de son établissement, demande au Pape de lui adjoindre Jean Mastai. Pie VII y consent, et Jean-Marie, s'attachant désormais au chanoine Storace et désignant toutes les contrariétés qu'on lui suscite, s'applique de toutes ses forces à bien remplir ses nouveaux devoirs. Sans négliger ce

rien, il étend son apostolat en dehors de l'hopital. En avril de cette année même 1818, il se fait agréger au ministère des prébtes de Sainte-Galla — y rencontre le P. Gaspar del Bufalo, aujourd'hui béatifié, le vénérable Vincent Pallotta, Mgr Odescalchi, le chanoine Storace, Mgr Falconieri, Mgr Polidori, Mgr Capuano, et son cousin Ferruti. Un fait à signaler, c'est son cousin Ferruti, évêque de Sinigaglia, plus tard évêque de Tulle, s'exprime ainsi, en 1846, il reprend la suite de la mission, et c'est ainsi qu'il est assis à la Santa Giovanna, son hospice préféré, et il continue d'y instruire les orphelins.

26. — En novembre suivant, Mastai supplie Pie VII de le relever de l'irrégularité résultant de ses attaques d'épilepsie, afin de pouvoir se préparer aux Saints Ordres. Ces attaques avaient cessé depuis plusieurs mois. Le 13 novembre, le Pape fait droit à sa requête et s'en remet à la prudence de l'Ordinaire, auquel il accorde tous pouvoirs, à condition toutefois que Jean-Marie serait assis, dans la suite, par un prêtre ou un diacre, dans la célébration de la messe. Le serviteur de Dieu présente au vicaire toutes les pièces nécessaires et est admis à l'ordination ; mais, craignant que sa santé ne lui permit pas de supporter la longue cérémonie de Saint-Jean de Latran, et, tandis qu'il se repose chez les Messieurs de la Mission, il sollicite du Saint-Père la faveur d'être ordonné extra tempora. Le dimanche 20 décembre suivant, dans la chapelle de Mgr Capuano, il reçoit le sous-diaconat.

27. — Le 6 mars 1819, muni des lettres dimissoriales de son Ordinaire, le cardinal Scoberras Testaferrata, et de la dispense des interstices ainsi que de l'autorisation reçue du vicaire, il est ordonné diacre, dans la même chapelle. Le 28 du même mois il est nommé par Sa Sainteté chanoine de Sainte-Marie in Via Lata, et coadjuteur de Mgr Schmid. Celui-ci étant venu à mourir, il prend sa succession effective en novembre 1823. Il est alors en détachement au Chili, ce qui ne l'empêche pas de percevoir les rentes attachées à sa fonction.

28. — Son mal a disparu ; c'est l'heure du sacerdoce, il supplie le Saint-

ture, et la caprice du vent désastre, à l'aventure et qui giment par hasard, d'heureuses expériences réussissent un peu partout. Mais l'opinion publique les ignore ; les philanthropes et les sociétés de bienfaisance ne s'en préoccupent point.

C'est dans notre région du Nord, dans un coin de la Flandre maritime, que cette idée devait trouver les bons ouvriers qui prépareraient pour elle le terrain et les premiers maîtres par tous la France des milliers de jardins ouvriers.

Les idées communes les avaient réunies ; ils voulaient démocratiser la propriété en la terre qui ne peut être que le fruit du bon travail ; ils voulaient rendre à la terre, que les hommes abandonnent, tous les hommes qui maurent parce qu'ils ont abandonné la terre. Ils voulaient faire de la terre et du foyer l'abri inviolable de la famille.

Mais pour cela, l'intervention du législateur était nécessaire, et il y a loin de la conception d'une idée — surtout d'une bonne idée — à sa réalisation légale. Tous les articles du docteur Lanoy, tous les discours de M. l'abbé Lemire et son action personnelle, si persuasive pourtant ; tous les efforts des autres « terristiciens » n'y auraient servi à rien.

Dans un régime démocratique, les réformes s'accomplissent lentement, mais sûrement, parce qu'elles ne dépendent pas du caprice d'un seul et qu'elles ne peuvent aboutir que par la conquête patiente et méthodique de l'opinion publique.

Pour que les réformistes triomphassent, il fallait, le illustre, que sorte, d'un exemple pratique qui démontrât par des faits les multiples avantages de la petite propriété.

Une dame de Sedan, Mme Hervieu, qui avait fait une nouvelle expérience d'assistance sociale, eut l'heureuse idée de faire connaître son œuvre de la reconstruction de la famille à M. Lemire et au docteur Lanoy, qui virent de suite dans cette institution la réalisation partielle de leur programme, un achèvement vers leur idéal de petite propriété.

M. Lemire, possédant une expérience tentée à Sedan au cours d'une conférence, et M. le docteur Lanoy en rendit compte dans la « Croix du Pas-de-Calais » du 16 février 1884. Le mois suivant, M. Fourcy, curé de la Ville-Bossu, à Montreuil-sur-Mer, et M. Garet, professeur au Petit-Seminaire de Saint-Riquier, distribuèrent des jardins d'ouvriers, d'inspiration de M. Lanoy.

Amiens, et la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Collège Notre-Dame de Boulogne en 1886, fondèrent des jardins ouvriers et le mot vint d'être lancé par le docteur Lanoy.

La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer fut alors fondée. Son but était de poursuivre « toutes les mesures propres à établir la famille sur sa base naturelle, qui est la possession de la terre et du foyer ». Mais son président, M. Lemire, et son premier secrétaire général, M. le docteur Lanoy, prétendaient les jardins d'ouvriers, réalisés par la multiplication des jardins ouvriers. Dans le prêt d'un coin de terre, ils ne voyaient pas seulement un geste d'assistance, ils y trouvaient un moyen d'action populaire et un moyen de coordination des efforts individuels pour la réalisation des entreprises, sans doute, mais immédiates, de la propriété insaisissable.

Aussi le docteur Lanoy voulut-il joindre le geste à la parole. En janvier 1897, il faisait établir à Rosendael, près de Dunkerque, 22 jardins. Temporairement, des Soissons, Gravellins, Douai, Saint-Omer, Harebrouck étaient successivement gagnés. Arras voyait naître le groupe de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Amiens celui de l'Association Michelet. La commune de Bay, en possession d'un legs de 14 jardins destinés aux pauvres les plus âgés de la commune.

Dans le courant de 1898, l'idée atteignait quatre autres localités de notre région : Calais, Roubaix, Le Casseau, Plessing-Les-Bains, et dans trois villes, les boulangers de Bay en faveur de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, la paroisse Saint-Pierre et le conseil municipal ; à Amiens, M. Roux établissait des jardins.

En 1899, Amiens (Conférence Saint-Firmin et Ecole Libre Saint-Martin) et Boulogne-sur-Mer (paroisse de Saint-Vincent de Paul) et paroisse de Saint-Nicolas) augmentent encore le nombre de leurs œuvres tandis que d'autres expériences étaient tentées à Baisn, Sedan et à Wasquehal.

L'année suivante, la municipalité d'Arras, le bureau de bienfaisance de Saint-Quentin et la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Saint-Quentin et à Râches, des comités à Fournies et à Amiens, et les P. Chartroux de Neuville-sous-Montreuil partagèrent des jardins. Par contre, le départ de M. Garet, amena la dispersion de l'œuvre de Saint-Riquier.

Trois nouvelles œuvres furent installées en 1901 : celles de La Capelle, de Dunker-

Père de le relever de l'obligation où il est de ne célébrer la messe qu'avec l'aide d'un assistant. La réponse de Sa Sainteté est du 24 mars 1819. On s'en remet au jugement de Mgr le vice-gérant, qui, le 3 avril, accorde la dispense pour trois mois, à condition qu'il n'y ait aucun retard au mal. Le 10 avril suivant, célèbre sa première messe le lendemain, 11 avril, dans la chapelle de Tata Giovanni. Il est assisté par son oncle, Mgr Paulin, et par son confesseur, le chanoine Storace. Il se présente à Pie VII, pour le remercier, et le conjure de le débarrasser de la dernière réserve des trois mois. Pie VII le regarde affectueusement et lui dit : « Oui, Nous voulons vous accorder encore cette faveur, car Nous croyons qu'à l'avenir vous ne souffrirez plus de cette maladie ».

29. — Il me même une vie consacrée tout entière au service de Dieu et occupée à procurer le bien des âmes et à sa propre sanctification. Il est fidèle à ses retraites et chaque année il se retire, pour un temps, soit à Saint-Jean-et-Paul, au Conliis, soit à Saint-Bonaventure, au Palatin. Le 11 juillet 1819, il prend le sac des confrères du Sacré-Cœur de Jésus, appelés aussi « Sacconi », et se retire au Fr. Jean-Marie de Saint-Paulin. Plus tard, en 1821, il s'inscrit à l'Ordre de Saint-François, afin de participer à la vie et aux privilèges des Tertiaires.

30. — En avril 1820, son oncle paternel, Mgr Paulin Mastai, est frappé d'une grave maladie ; le serviteur de Dieu l'assiste avec tendresse et désintéressement et pleure sa mort prématurée, survenue le 11 du même mois. Il n'a pas encore essuyé ses larmes ni oublié sa profonde douleur quand, le 28 juin, son autre oncle, Mgr André Mastai, évêque de Pesaro, est frappé d'apoplexie, en récitant les vêpres avec son secrétaire, perd la parole et meurt dans sa ville épiscopale, où il était unanimement aimé et vénéré. Jean-Marie n'a pas le temps de le revoir vivant.

31. — Il entend un appel à une vie plus parfaite et aspire à se faire Jérôme ; mais son confesseur et ses parents l'en dissua-

que, et du diacron de l'Eglise réformée de Saint-Quentin.

Deux fondations seulement en 1902 : à Abbeville et Hanbourg. Les jardins du Collège Notre-Dame de Boulogne furent supprimés à la même époque, mais, remplacés l'année suivante par deux groupes établis à Saint-Martin-lez-Boulogne. On enregistra en outre la création de nouvelles sections à Wissant, Amiens (Association Amiénoise), Camon-lez-Amiens, Charleville, Marçon-Barboul et Saint-Quentin.

Mais l'année 1903 fut surtout marquée par le 1er congrès international de jardins ouvriers. Les œuvres de notre région du Nord figurent dans les statistiques dressées à cette occasion pour un total de 3.200 jardins.

En 1904, le Bulletin de la Ligue du Coin de Terre pouvait enregistrer douze fondations nouvelles : Boulogne (Le Sillon), Creil, Croix, Albert, Avesnes, Harebrouck, Le Quesnoy, Sains-du-Nord, Saint-Quentin (Conférence Saint-Eloi), Solesmes, Thumesnil-lez-Lille, Tourcoing et Trélon. L'œuvre de la Reconquête du coin de terre, fondée par Mme Hervieu, fut transformée en une œuvre territoriale sédentaire des Jardins ouvriers.

L'exposition du nord de la France, ouverte alors à Arras permit aux œuvres de notre région de manifester leur vitalité. Un diplôme de grand prix récompensa l'ensemble des tableaux envoyés sur la demande de la Ligue du Coin de Terre.

En 1904 encore, le conseil général du Pas-de-Calais adopta un vœu favorable aux jardins ouvriers, et le conseil général du Nord vota, à titre d'encouragement, une subvention de 150 francs. M. le préfet du Nord, et tous les maires du département des décisions de conseil, les priaient de vouloir bien donner la plus grande publicité à sa circulaire.

Des congrès régionaux de jardins ouvriers furent tenus en 1905 à Wasquehal et à Amion-lez-Amiens. En cette même année, dix œuvres nouvelles furent fondées : Amiens (Association des anciens élèves du faubourg de Hem), Bergues, Cassel, Chauzy, Compiègne, Doullens, Lannoy, Lille (Collège Jeanne d'Arc), Loos, Senlis, Wassigny, Wasquehal (Bureau de Bienfaisance), Valenciennes (Bureau de Bienfaisance), Arques, Saint-Pol, Lille (Euvre Louise), Roubaix (Jardins Populaires) furent gagnés. Au 11 congrès international tenu en octobre, à Paris, nous avions 5.300 jardins.

Et ce magnifique mouvement ne se ralentit pas puisque les congrès d'aujourd'hui révèlent un total de 7.000 jardins dans notre région du Nord. C'est 30.000 personnes qui reçoivent ainsi un peu de bien-être, du soleil et de la joie

La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer fut alors fondée. Son but était de poursuivre « toutes les mesures propres à établir la famille sur sa base naturelle, qui est la possession de la terre et du foyer ». Mais son président, M. Lemire, et son premier secrétaire général, M. le docteur Lanoy, prétendaient les jardins d'ouvriers, réalisés par la multiplication des jardins ouvriers. Dans le prêt d'un coin de terre, ils ne voyaient pas seulement un geste d'assistance, ils y trouvaient un moyen d'action populaire et un moyen de coordination des efforts individuels pour la réalisation des entreprises, sans doute, mais immédiates, de la propriété insaisissable.

Aussi le docteur Lanoy voulut-il joindre le geste à la parole. En janvier 1897, il faisait établir à Rosendael, près de Dunkerque, 22 jardins. Temporairement, des Soissons, Gravellins, Douai, Saint-Omer, Harebrouck étaient successivement gagnés. Arras voyait naître le groupe de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Amiens celui de l'Association Michelet. La commune de Bay, en possession d'un legs de 14 jardins destinés aux pauvres les plus âgés de la commune.

Dans le courant de 1898, l'idée atteignait quatre autres localités de notre région : Calais, Roubaix, Le Casseau, Plessing-Les-Bains, et dans trois villes, les boulangers de Bay en faveur de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, la paroisse Saint-Pierre et le conseil municipal ; à Amiens, M. Roux établissait des jardins.

En 1899, Amiens (Conférence Saint-Firmin et Ecole Libre Saint-Martin) et Boulogne-sur-Mer (paroisse de Saint-Vincent de Paul) et paroisse de Saint-Nicolas) augmentent encore le nombre de leurs œuvres tandis que d'autres expériences étaient tentées à Baisn, Sedan et à Wasquehal.

L'année suivante, la municipalité d'Arras, le bureau de bienfaisance de Saint-Quentin et la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Saint-Quentin et à Râches, des comités à Fournies et à Amiens, et les P. Chartroux de Neuville-sous-Montreuil partagèrent des jardins. Par contre, le départ de M. Garet, amena la dispersion de l'œuvre de Saint-Riquier.

Trois nouvelles œuvres furent installées en 1901 : celles de La Capelle, de Dunker-

Père de le relever de l'obligation où il est de ne célébrer la messe qu'avec l'aide d'un assistant. La réponse de Sa Sainteté est du 24 mars 1819. On s'en remet au jugement de Mgr le vice-gérant, qui, le 3 avril, accorde la dispense pour trois mois, à condition qu'il n'y ait aucun retard au mal. Le 10 avril suivant, célèbre sa première messe le lendemain, 11 avril, dans la chapelle de Tata Giovanni. Il est assisté par son oncle, Mgr Paulin, et par son confesseur, le chanoine Storace. Il se présente à Pie VII, pour le remercier, et le conjure de le débarrasser de la dernière réserve des trois mois. Pie VII le regarde affectueusement et lui dit : « Oui, Nous voulons vous accorder encore cette faveur, car Nous croyons qu'à l'avenir vous ne souffrirez plus de cette maladie ».

29. — Il me même une vie consacrée tout entière au service de Dieu et occupée à procurer le bien des âmes et à sa propre sanctification. Il est fidèle à ses retraites et chaque année il se retire, pour un temps, soit à Saint-Jean-et-Paul, au Conliis, soit à Saint-Bonaventure, au Palatin. Le 11 juillet 1819, il prend le sac des confrères du Sacré-Cœur de Jésus, appelés aussi « Sacconi », et se retire au Fr. Jean-Marie de Saint-Paulin. Plus tard, en 1821, il s'inscrit à l'Ordre de Saint-François, afin de participer à la vie et aux privilèges des Tertiaires.

30. — En avril 1820, son oncle paternel, Mgr Paulin Mastai, est frappé d'une grave maladie ; le serviteur de Dieu l'assiste avec tendresse et désintéressement et pleure sa mort prématurée, survenue le 11 du même mois. Il n'a pas encore essuyé ses larmes ni oublié sa profonde douleur quand, le 28 juin, son autre oncle, Mgr André Mastai, évêque de Pesaro, est frappé d'apoplexie, en récitant les vêpres avec son secrétaire, perd la parole et meurt dans sa ville épiscopale, où il était unanimement aimé et vénéré. Jean-Marie n'a pas le temps de le revoir vivant.

31. — Il entend un appel à une vie plus parfaite et aspire à se faire Jérôme ; mais son confesseur et ses parents l'en dissua-

que, et du diacron de l'Eglise réformée de Saint-Quentin.

Deux fondations seulement en 1902 : à Abbeville et Hanbourg. Les jardins du Collège Notre-Dame de Boulogne furent supprimés à la même époque, mais, remplacés l'année suivante par deux groupes établis à Saint-Martin-lez-Boulogne. On enregistra en outre la création de nouvelles sections à Wissant, Amiens (Association Amiénoise), Camon-lez-Amiens, Charleville, Marçon-Barboul et Saint-Quentin.

Mais l'année 1903 fut surtout marquée par le 1er congrès international de jardins ouvriers. Les œuvres de notre région du Nord figurent dans les statistiques dressées à cette occasion pour un total de 3.200 jardins.

En 1904, le Bulletin de la Ligue du Coin de Terre pouvait enregistrer douze fondations nouvelles : Boulogne (Le Sillon), Creil, Croix, Albert, Avesnes, Harebrouck, Le Quesnoy, Sains-du-Nord, Saint-Quentin (Conférence Saint-Eloi), Solesmes, Thumesnil-lez-Lille, Tourcoing et Trélon. L'œuvre de la Reconquête du coin de terre, fondée par Mme Hervieu, fut transformée en une œuvre territoriale sédentaire des Jardins ouvriers.

L'exposition du nord de la France, ouverte alors à Arras permit aux œuvres de notre région de manifester leur vitalité. Un diplôme de grand prix récompensa l'ensemble des tableaux envoyés sur la demande de la Ligue du Coin de Terre.

En 1904 encore, le conseil général du Pas-de-Calais adopta un vœu favorable aux jardins ouvriers, et le conseil général du Nord vota, à titre d'encouragement, une subvention de 150 francs. M. le préfet du Nord, et tous les maires du département des décisions de conseil, les priaient de vouloir bien donner la plus grande publicité à sa circulaire.

Des congrès régionaux de jardins ouvriers furent tenus en 1905 à Wasquehal et à Amion-lez-Amiens. En cette même année, dix œuvres nouvelles furent fondées : Amiens (Association des anciens élèves du faubourg de Hem), Bergues, Cassel, Chauzy, Compiègne, Doullens, Lannoy, Lille (Collège Jeanne d'Arc), Loos, Senlis, Wassigny, Wasquehal (Bureau de Bienfaisance), Valenciennes (Bureau de Bienfaisance), Arques, Saint-Pol, Lille (Euvre Louise), Roubaix (Jardins Populaires) furent gagnés. Au 11 congrès international tenu en octobre, à Paris, nous avions 5.300 jardins.

Et ce magnifique mouvement ne se ralentit pas puisque les congrès d'aujourd'hui révèlent un total de 7.000 jardins dans notre région du Nord. C'est 30.000 personnes qui reçoivent ainsi un peu de bien-être, du soleil et de la joie

La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer fut alors fondée. Son but était de poursuivre « toutes les mesures propres à établir la famille sur sa base naturelle, qui est la possession de la terre et du foyer ». Mais son président, M. Lemire, et son premier secrétaire général, M. le docteur Lanoy, prétendaient les jardins d'ouvriers, réalisés par la multiplication des jardins ouvriers. Dans le prêt d'un coin de terre, ils ne voyaient pas seulement un geste d'assistance, ils y trouvaient un moyen d'action populaire et un moyen de coordination des efforts individuels pour la réalisation des entreprises, sans doute, mais immédiates, de la propriété insaisissable.

Aussi le docteur Lanoy voulut-il joindre le geste à la parole. En janvier 1897, il faisait établir à Rosendael, près de Dunkerque, 22 jardins. Temporairement, des Soissons, Gravellins, Douai, Saint-Omer, Harebrouck étaient successivement gagnés. Arras voyait naître le groupe de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Amiens celui de l'Association Michelet. La commune de Bay, en possession d'un legs de 14 jardins destinés aux pauvres les plus âgés de la commune.

Dans le courant de 1898, l'idée atteignait quatre autres localités de notre région : Calais, Roubaix, Le Casseau, Plessing-Les-Bains, et dans trois villes, les boulangers de Bay en faveur de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, la paroisse Saint-Pierre et le conseil municipal ; à Amiens, M. Roux établissait des jardins.

En 1899, Amiens (Conférence Saint-Firmin et Ecole Libre Saint-Martin) et Boulogne-sur-Mer (paroisse de Saint-Vincent de Paul) et paroisse de Saint-Nicolas) augmentent encore le nombre de leurs œuvres tandis que d'autres expériences étaient tentées à Baisn, Sedan et à Wasquehal.

L'année suivante, la municipalité d'Arras, le bureau de bienfaisance de Saint-Quentin et la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Saint-Quentin et à Râches, des comités à Fournies et à Amiens, et les P. Chartroux de Neuville-sous-Montreuil partagèrent des jardins. Par contre, le départ de M. Garet, amena la dispersion de l'œuvre de Saint-Riquier.

Trois nouvelles œuvres furent installées en 1901 : celles de La Capelle, de Dunker-

Père de le relever de l'obligation où il est de ne célébrer la messe qu'avec l'aide d'un assistant. La réponse de Sa Sainteté est du 24 mars 1819. On s'en remet au jugement de Mgr le vice-gérant, qui, le 3 avril, accorde la dispense pour trois mois, à condition qu'il n'y ait aucun retard au mal. Le 10 avril suivant, célèbre sa première messe le lendemain, 11 avril, dans la chapelle de Tata Giovanni. Il est assisté par son oncle, Mgr Paulin, et par son confesseur, le chanoine Storace. Il se présente à Pie VII, pour le remercier, et le conjure de le débarrasser de la dernière réserve des trois mois. Pie VII le regarde affectueusement et lui dit : « Oui, Nous voulons vous accorder encore cette faveur, car Nous croyons qu'à l'avenir vous ne souffrirez plus de cette maladie ».

29. — Il me même une vie consacrée tout entière au service de Dieu et occupée à procurer le bien des âmes et à sa propre sanctification. Il est fidèle à ses retraites et chaque année il se retire, pour un temps, soit à Saint-Jean-et-Paul, au Conliis, soit à Saint-Bonaventure, au Palatin. Le 11 juillet 1819, il prend le sac des confrères du Sacré-Cœur de Jésus, appelés aussi « Sacconi », et se retire au Fr. Jean-Marie de Saint-Paulin. Plus tard, en 1821, il s'inscrit à l'Ordre de Saint-François, afin de participer à la vie et aux privilèges des Tertiaires.

30. — En avril 1820, son oncle paternel, Mgr Paulin Mastai, est frappé d'une grave maladie ; le serviteur de Dieu l'assiste avec tendresse et désintéressement et pleure sa mort prématurée, survenue le 11 du même mois. Il n'a pas encore essuyé ses larmes ni oublié sa profonde douleur quand, le 28 juin, son autre oncle, Mgr André Mastai, évêque de Pesaro, est frappé d'apoplexie, en récitant les vêpres avec son secrétaire, perd la parole et meurt dans sa ville épiscopale, où il était unanimement aimé et vénéré. Jean-Marie n'a pas le temps de le revoir vivant.

31. — Il entend un appel à une vie plus parfaite et aspire à se faire Jérôme ; mais son confesseur et ses parents l'en dissua-

que, et du diacron de l'Eglise réformée de Saint-Quentin.

Deux fondations seulement en 1902 : à Abbeville et Hanbourg. Les jardins du Collège Notre-Dame de Boulogne furent supprimés à